

Rapport d'activité 2021 GT Marais

Partie PMAZH

Le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) est un programme d'actions multi partenariales visant à concilier les activités agricoles et les fonctions des zones humides. Il est financé à 70% par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Sur le marais Audomarois (zone Ramsar), la CAPSO pilote le dispositif depuis 2016. Le PMAZH accompagne les éleveurs et maraîchers à changer de pratiques vers l'agroécologie : garantir un revenu juste tout en assurant la préservation des ressources (eau, sol, biodiversité).

Historiquement, le premier programme (2016-2018) a acquis des données sur les liens entre l'agriculture et la zone humide. A partir de 2019, une large concertation avec l'ensemble des acteurs du marais et une enquête auprès des maraîchers ont été réalisées afin de proposer des leviers d'actions. Depuis, plusieurs expérimentations ont été menées chez les maraîchers et les éleveurs.

Le comité de pilotage réuni en mars 2021 a proposé de déposer un nouveau dossier de participation financière auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour les trois prochaines années (70% de prise en charge), proposition partagée par les membres du Groupe de Travail Marais. Le nouveau plan d'action 2022-2024 poursuivra les accompagnements proposés aux agriculteurs, amenant de nouvelles actions qui touchent à l'aval de la production, afin de créer des opportunités de changements pour les maraîchers et les éleveurs.

Elevage

Sur la cinquantaine d'éleveurs ayant des animaux sur le marais, 21 disposent d'un accompagnement individuel pour réduire les traitements antiparasitaires, 9 d'audits technico-économiques annuels et 11 sont accompagnés à l'optimisation du pâturage avec la démarche Pâtur'Ajuste. Des formations thématiques ont été organisées (flore des prairies, phytothérapie). L'accompagnement a démontré son intérêt, par les plus-values environnementales et économiques mesurées. Un groupe d'éleveurs s'est réunie pour étudier la manière de valoriser leur production de viande.

Les actions seront poursuivies, avec un accompagnement par l'Institut de l'Elevage et la Chambre d'Agriculture pour la promotion de la viande du marais. Le suivi antiparasitaire sera élargie aux éleveurs ovins.

Maraîchage

Parmi les 25 maraîchers spécialisés en choux/choux-fleurs et la dizaine en production diversifiée sur le marais, 5 expérimentent la diminution des insecticides, 11 travaillent sur la fertilité des sols et la réduction des intrants, 8 participent aux ateliers d'auto-constructions d'outils dans le FarmLab.

Des visites techniques chez d'autres maraîchers et des formations sur les variétés régionales ont également eu lieu.

Les résultats de l'expérimentation régulation biologique, mené en partenariat avec la FREDON, la Chambre d'Agriculture et le Conservatoire Botanique National de Bailleul sont très encourageants, avec une diminution de l'usage des insecticides grâce à la régulation des ravageurs assurés par les pratiques mises en œuvre (gestion des berges, bande fleurie, nichoirs, insecticides moins écotoxiques).

En 2022 les essais et formations seront poursuivis, en étroite collaboration avec l'UFA du Doulac qui lancera prochainement une expérimentation sur les sols.

Préservation de la tourbe

Deux études ont été réalisées, afin de connaître l'évolution altimétrique et d'analyser les données historiques sur les sols tourbeux. A partir de mars 2022, une campagne de sondages pédologiques sera réalisée afin de connaître précisément la sensibilité des sols tourbeux. Une formation avec les producteurs sur la gestion des sols a été organisée. De nouveaux dispositifs (enregistreurs de niveau d'eau et de température, mesure du taux de carbone) seront mis en place pour évaluer précisément le processus de dégradation, ce travail est coordonné par un groupe d'experts locaux et nationaux. Dès 2022, les producteurs seront de nouveau réunis pour échanger sur la base des connaissances acquises pour une gestion optimale des niveaux d'eau.

Renouvellement de la population agricole

Les étudiants du Campus agroenvironnemental 62 ont été intégrés aux collectifs de maraîchers existants afin de favoriser leur insertion dans le marais. Quatre maraîchers ont été accompagnés dans leur installation depuis 2020. Le frein principal reste l'accès au foncier pour les porteurs de projets.

Création de nouvelles opportunités pour la transition agroécologique - thèse

La thèse en recherche-action, encadré par UniLaSalle Beauvais et l'ULCO a été initié en mars 2021, suite à un stage et un CDD financé par le MAB France. Visant à identifier et créer de nouvelles opportunités pour accélérer la transition agroécologique, notamment par la concertation des acteurs, de nouveaux projets sont en cours d'initiation ou prévus : la valorisation de la viande du marais, la promotion des initiatives locales (« traque à l'innovation ») et des productions. Des actions de communication sur le programme et ses avancées sont également prévus (participation aux JMZH, « fermes ouvertes » notamment).



De gauche à droite : formation avec les maraîchers sur la diminution des insecticides par la régulation biologique, tournée collective des éleveurs, formation sur l'auto-construction de matériel agricole, atelier de concertation sur l'avenir du marais agricole.